Gériico
Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication

Motion du Laboratoire GERiiCO (ULR4073) de l'Université de Lille

https://geriico.univ-lille.fr/

Le laboratoire Gériico (Groupe d'Études et de Recherches Interdisciplinaires en Information et Communication), réuni en assemblée générale extraordinaire le 13 novembre 2026 (29 personnes présentes), **affirme sa solidarité avec le mouvement lycéen et étudiant en cours** ; **condamne fermement la répression** et les violences dont les mobilisations font l'objet ; **affirme son soutien aux revendications des lycéen·nes et des étudiant·es pour des conditions d'études justes et égalitaires**.

En tant que chercheur·euses et enseignant·es, nous sommes profondément inquiet·es de la précarisation croissante des conditions de vie et de la santé physique et mentale de plus en plus d'étudiant·es, de doctorant·es, d'enseignant·es-chercheur·euses non titulaires et de collègues Biatss.

Nous nous opposons au renforcement de la sélection des étudiant·es à travers Parcoursup et MonMaster qui aggrave les inégalités, crée un climat anxiogène, et met de plus en plus de familles en difficulté en raison des frais liés à une mobilité non voulue. Nous défendons une université ouverte et gratuite, permettant à toutes celles et ceux qui le souhaitent d'y étudier.

Chercheur·euses et enseignant·es de l'Université de Lille, **nous condamnons la sous-dotation dont notre université fait l'objet**, et demandons a minima l'alignement sur les grandes universités françaises, dont elle fait partie. À ce titre, nous demandons le remplacement des départs 1/1 et la création massive de postes de titulaires. **Nous demandons que des moyens suffisants soient alloués pour faire face aux rénovations du bâti** et améliorer ainsi les conditions de travail des personnels de l'Université. La dégradation des conditions d'enseignement et la surcharge de travail engendrée nuit à la disponibilité des enseignant·es chercheur·euses pour la recherche.

Nous nous opposons à la mise en place de frais de scolarité différenciés et exorbitants pour les étudiant·es extra-européen·nes, **ainsi qu'aux frais d'inscription obligatoires pour les doctorant·es** qui, bien qu'en formation, sont aussi des travailleur·euses essentiel·les pour la recherche, l'enseignement et la vie de nos laboratoires.

Nous affirmons notre attachement à une Université publique à la hauteur de ses missions de production et de diffusion de savoir, d'émancipation, d'exercice de l'esprit critique, ouverte au débat, génératrice d'une recherche indépendante au service du bien commun et de l'intérêt général, protégées des pressions et de l'entrisme des intérêts économiques ou politiques. Ces missions sont indissociables de l'existence des sociétés démocratiques.

Pour mener à bien ces missions, nous demandons la sanctuarisation de nos libertés académiques et la protection des collègues attaqué·es pour leurs recherches.
Nous nous insurgeons contre les attaques faites aux sciences en général, et plus particulièrement aux Sciences Humaines et Sociales. Les conséquences des réformes (LRU…) pour les SHS ont été analysées en sociologie des organisations (Rowel 2022). Ces réformes ont contribué à la marginalisation des SHS. Nous demandons un rééquilibrage et une prise en considération du travail spécifique en SHS dans les politiques de recrutement. Ces demandes ne sont pas abstraites, elles s'appuient sur l'expérience vécue de plus de plus de collègues, au sein de notre laboratoire qui, d'une part, voient leurs thématiques ou leurs travaux disqualifiés, délégitimés comme relevant uniquement du « militantisme » et, d'autre part, sont victimes de harcèlement en ligne et d'intimidations. Nous nous inquiétons que de plus en plus de questions de recherche deviennent des « sujets sensibles ». Nous sommes indigné·es que notre travail en Sciences Sociales – qui repose sur un constant souci d'objectivation et de véracité, appuyé sur des méthodes et des épistémologies précises – soit traité comme une « opinion » niant la portée scientifique du savoir.

L'indépendance de la recherche passe aussi par des moyens pérennes, sans condition, accordés aux laboratoires. Nous nous opposons aux financements réduits à des appels à projets thématisés, qui conduisent au « pilotage » politique et court-termiste de la recherche. Ce mode de financement est par ailleurs un échec qui affaiblit au fil des ans la recherche française. Il génère un travail administratif insoutenable pour les chercheur·euses et pour les personnels administratifs – en nombre insuffisant, largement sous payés au regard de leur charge de travail et de leurs compétences.
Enfin, ce mode de financement contribue à la sur-bureaucratisation de l'Université et la multiplication des contrats précaires liés à la temporalité des projets.

Nous nous alarmons de la précarisation toujours plus importante des jeunes chercheur·euses. Nous demandons davantage d'allocations doctorales en SHS, portées à 4 ans, non fléchées, afin de garantir l'indépendance du travail, l'émergence de nouveaux sujets de recherche et la fin de l'uniformisation des modalités doctorales sur le modèle des sciences dites dures. Nous demandons un titre de séjour pluriannuel pour les doctorant·es étranger·ères hors UE, permettant de lutter contre la précarité administrative.

Un·e enseignant·e-chercheur·euse sur deux est aujourd'hui un·e précaire. Pour contrer cette triste réalité, nous demandons la création de postes, d'ATER, de MCF et de PU, à la hauteur des besoins, et de postes supplémentaires de soutien à la recherche, ingénieur·es d'étude, personnels administratifs et de gestion fonctionnaires, seuls supports garantissant un investissement pérenne et stable dans les laboratoires.

Nous soutenons également les revendications actuelles concernant la réévaluation des salaires et point d'indices ; plus particulièrement, nous demandons que les salaires des ATER et d'entrée dans la carrière soient revus à la hausse, et que soit mis fin aux temps partiels subis. Aujourd'hui, les salaires proposés aux contractuel·les ne sont même pas à la hauteur de celui demandé pour obtenir une autorisation de travail, précarisant nos jeunes collègues étranger·ères.

Les moyens sont disponibles : crédit impôt recherche, financement des établissements d'enseignement privés, budget de fonctionnement de l'ANR, de l'HCERES.

Nous demandons donc un investissement financier massif dans la recherche et l'enseignement public, la considération de la valeur de notre travail académique au service du bien commun, de l'intérêt général et de la démocratie.

Références

Rowell, J. (2022). Les réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) et la marginalisation des sciences humaines et sociales (SHS) à l'échelle d'une université. Savoir/Agir, 59-60(1), 69-79. https://doi.org/10.3917/sava.059.0070.